

**PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS SUR
L'ENQUETE PUBLIQUE :**

(Suite à réforme de l'enquête publique : décret 2011-2018 du 29 décembre 2011)

En vue du projet de création de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) dite de « COMBE DIJON » pour la réalisation de travaux de création et d'amélioration de la desserte forestière, sur les communes de LESCHERES et NANCHEZ.

ARRIVÉ LE

27 JAN. 2020

DDT JURA

Déroulement de l'Enquête :

- **Observations portées sur le registre d'Enquête**
- **Lettres remises et mails reçus**

I - Déroulement de l'Enquête : - Observations

Il n'y a eu aucune observation sur le registre d'Enquête de LESCHERES.

J'ai reçu 6 personnes lors de mes permanences en Mairie de NANCHEZ à CHAUX DES PRES. Deux de ces personnes ont déposé des observations sur le registre d'Enquête.

Je n'ai reçu aucun courrier relatif à cette enquête.

Il n'y a eu aucune observation déposée à l'adresse électronique ouverte pour cette Enquête (la DDT chargée de gérer cette adresse électronique ne m'a transmis aucun mail).

Lors de ma première permanence le jeudi 16 janvier 2020 de 9H00 à 13H00, j'ai reçu 2 personnes :

- Madame MONNET Michèle, propriétaire de 2 parcelles voulait se renseigner sur la nature et le coût des travaux envisagés dans le cadre du projet de l'ASA. Elle connaissait déjà le fonctionnement et la procédure de création de l'ASA.
- Monsieur BOUVET Marc est venu consulter la carte pour Mesdames BOUVET Claire et Françoise.

Lors de ma deuxième permanence le vendredi 17 janvier 2020 de 15H00 à 19H00, j'ai reçu 2 personnes :

- Monsieur MUSSILLON Claude pour lui et pour son frère MUSILLON Pascal (les deux étant contre ce projet).

Monsieur MUSSILLON dit avoir signalé lors de la dernière réunion du 05 juillet 2019 que certaines de ces parcelles et celles de son frère ne sont que des terrains agricoles, (prés) avec pour certaine une petite partie boisée et donc que sa participation financière doit être revue à la baisse.

Il a constaté que ceci n'a pas été mis dans le compte rendu de la réunion.

Terrains Claude MUSSILLON :

B893 ET 894 Sous Courette : Prés entourés de bois. - B648 et 650 à la Corne : Prés seulement et B0651 à la Corne : Bois .

Terrains Pascal MUSSILLON :

603 et 608 Château Feuilly : Prés – B0740 Les Marèches moitié bois et moitié prés – B0741, 742,746, 747 : Marais.

Monsieur MUSSILLON Claude n'a pas souhaité écrire sur le registre ni me faire un courrier.

- Madame LEROY épouse Martin Marie Christine représentant l'indivision Martin Jean Pierre et Thomas Michèle.

Cette dame n'ayant pas reçu la répartition financière souhaitait connaître le montant à régler par l'indivision et savoir :

- Comment se fera le règlement (acompte ou 3 fois...)
- Comment ça se passe si un des indivisaires ne veut pas régler.

Lors de ma troisième permanence Le lundi 20 janvier 2020 de 15H00 à 19H00 :

Deux personnes ont écrit sur le Registre (Voir ci-dessous).

II - Observations portées sur le registre d'enquête

Le 20 janvier 2020, lors de ma dernière permanence, il y a eu des observations de 2 propriétaires :

- M. VUILLET Gérard – tel 06-07-94-22-29-5, avenue Romain Roussel – 39400 MOREZ

1)- Chargeoir sur parcelle 816, en face parcelle 815.

Je suis contre. Juste en face de cette place de dépôts, il existe un emplacement non boisé qui pourrait convenir.

Il me paraît pas logique, ni écologique de couper du bois sur 300m², juste pour éviter une traversée de route.

2)- Chargeoir sur parcelle 816, en face parc elle 835 emprise terrain trop importante.

3)- Parcelle 868 – Parcelle 871-872

Clôturer les anciens chargeoirs devenus inutiles par des blocs de pierre en ramenant de la terre sur ces anciens chargeoirs.

Signé : VUILLET Gérard

- M. VUAILLAT Jean-Pierre - tel 03-84-22-66-56
6, rue du Pont de l'Epi – 39300 CHAMPAGNOLE

1)- Ne pas oublier de réamorcer la piste 323 partant du chemin (parcelle 186) en direction de (parcelle 287) Raphaël MINARD.

2)- Piste 31 sur la parcelle 185, le ruisseau traverse le chemin. A aménager ce passage. Si possible un peu plus au Nord zone marécageuse. Sur ce même N° empierrer un peu. Merci

Signé : VUAILLAT

III - Lettre remise ou courrier reçu à mon intention

NEANT

IV- Observation reçue par mail

NEANT

A Lons-le-Saunier le, 23 janvier 2020
Daniel BOURGEOIS
Commissaire Enquêteur,

DOCUMENT transmis le 23 janvier 2020 à Monsieur le Président ADEFOR 39

Signature de M. *Francis LAURUT*
Le...*24/10/2020*

